

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/VI-03

ETUDE PROSPECTIVE "TARN-ET-GARONNE 2025"

Lors du B.P. 2007, je vous ai indiqué ma volonté de réaliser une étude prospective sur l'avenir du Tarn-et-Garonne à l'horizon 2025.

L'objectif, je vous le rappelle, est de prendre en compte les différentes mutations qui touchent notre territoire dont, notamment, le phénomène de métropolisation de l'agglomération toulousaine.

Conserver au territoire départemental son équilibre et lutter contre l'apparition éventuelle d'une fracture entre les secteurs ruraux, touchés par la perte des services publics, et les secteurs urbains, qui se développent tant sur le plan démographique qu'économique, tel doit être l'enjeu, actuel et futur, de notre politique d'aménagement.

Lors de notre dernière session, nous avons décidé que cette réflexion devait être coordonnée par l'Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne, et réalisée avec le concours d'un cabinet spécialisé associé à un institut de sondage.

Je vous rappelle qu'il s'agit, dans un premier temps, de faire un état des lieux de la situation du Département, de proposer des scénarii de développement en mettant en place un groupe d'experts et d'universitaires et, enfin, de consulter les Tarn-et-Garonnais.

Depuis le lancement de cette démarche, les marchés relatifs à la réalisation de cette étude prospective ont été lancés. La Commission Permanente du 21 mai 2007 a décidé de confier cette étude au cabinet C.R.P. CONSULTING et le sondage à l'institut IPSO PUBLICS AFFAIRS.

Depuis ce choix, l'A.D.E. 82 et les prestataires retenus travaillent à la première présentation qui sera faite au comité de pilotage le 25 juin 2007 ainsi que l'ensemble du dispositif proposé.

Dès à présent, un site internet spécifique est mis en place, il permettra de recueillir les avis et opinions de toutes les personnes qui le souhaitent.

Concernant la phase d'étude, je vous précise que le Cabinet CRP CONSULTING s'est assuré le concours du groupe d'experts et universitaires suivant :

NOM	SPECIALITE	FONCTION
Jean-Pierre Gilly	Economie territoriale, relation emploi, gouvernance locale	Professeur d'économie à l'Université des sciences sociales de Toulouse 1 et membre du laboratoire Lereps
Pierre Monsan	Transfert de technologies, agro-alimentaire-agriculture et biotechnologie, typicité des productions agricoles	Président du CRRDT* Midi-Pyrénées, Professeur à l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (Insa) et à l'Ecole des Mines de Paris
Joseph Carles	Gestion et finances des collectivités locales, gouvernance territoriale	Maître de conférence à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse 1
Marie Christine Jaillet	Urbanisme et développement des territoires, questions sociales, espaces péri-urbains	Directrice de recherche au CNRS, laboratoire Cirus-Cieu, Université de Toulouse Le Mirail
Daniel Filatre	Sociologie, politiques territoriales et enseignement supérieur	Professeur de sociologie et Président de l'Université Toulouse Le Mirail
Jean-Claude Lugan	Sociologie, politiques territoriales et enseignement supérieur	Professeur de sociologie-démographie à l'Université Toulouse 1 des sciences sociales, membre du Lereps
Rémy Pech	Histoire	Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Toulouse 2, Le Mirail, ancien Président de l'Université de Toulouse 2

Ces experts travailleront de concert avec les différents acteurs territoriaux et, notamment, avec les services du Conseil Général de Tarn-et-Garonne afin de mettre en oeuvre cette réflexion, d'établir les scénarii de développement et de rédiger le questionnaire.

* Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement Technologique

Je vous rappelle que "Tarn-et-Garonne 2025" doit nous conduire, courant 2008, à la mise en place de nouvelles politiques d'aménagement et à l'adaptation des dispositifs existants, en particulier ceux tournés vers les communes, syndicats et communautés de communes.

Un comité de pilotage associant :

- les présidents des 7 commissions du Conseil Général,
- les présidents des communautés de communes et d'agglomération,
- les présidents des chambres consulaires,
- les Conseillers Généraux en charge de structures départementales (Tarn-et-Garonne Habitat et la Semateg) ou d'axes d'intervention particuliers comme l'environnement, l'habitat ou les transports scolaires,

a d'ailleurs été arrêté lors de notre BP 2007.

Au-delà des élus associés dans le comité de pilotage, le cabinet CRP CONSULTING a pour mission de prendre en considération les demandes et les propositions émises par l'ensemble des acteurs territoriaux : Etat, Organisations Patronales ou Syndicales, Associations, qui concourent au développement économique, à l'animation culturelle, à l'aide sociale, etc...

Je vous demanderais de bien vouloir prendre acte de ces informations.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président sur l'ensemble de l'étude prospective concernant « Tarn-et-Garonne 2025 ».

Acte donné.

Le Président,